

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS

L'accompagnement est organisé selon trois modalités qui sont complémentaires :

- **Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)** 35 heures réparties sur les trois premiers mois de la formation.

Objectifs de formation

Réaliser un accompagnement pédagogique ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation

- **Suivi Pédagogique Individuel (SPI)** 7 heures répartis tout au long de l'année

Objectifs de formation

Poursuivre l'accompagnement pédagogique tout au long de la formation

- **Travaux Personnels Guidés (TPG)** 35 heures répartis au sein de différents modules

Objectifs de formation

Accompagner le travail personnel : travail préparatoire en amont des apports, temps de révisions, ...